

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 16 DECEMBRE 2025

**20251216_CA09 - AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) -
Déploiement du dispositif en inter bailleurs pour prévenir les expulsions
locatives à Limoges habitat**

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 16 décembre 2025 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Georges DAMIANO, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Marie JAVELON, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Monsieur TRACOU

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Jean-Yves ESTOUP, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur RENAUDIE

Madame Samantha ROLLAND, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS et Rachid EL BOUTAYBI, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'appel à projet 2025 du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, initié par le mouvement HLM et l'Etat,

Considérant les candidatures de Limoges habitat ; Noalis et l'ODHAC87 retenues le 19 septembre 2025,

Considérant l'objet du dispositif d'accompagner un public fragile chez chacun des bailleurs pour prévenir les expulsions locatives, en partenariat avec l'association HESTIA87, en contrepartie d'une participation financière de l'Etat,

Considérant les problématiques auxquelles Limoges habitat est confronté en tant que bailleur avec 60 % de logements en Quartier Prioritaire : manque d'attractivité, problématiques de peuplement et présence de ménages en grande fragilité sociale et économique,

Considérant la mobilisation des bailleurs pour la prévention des impayés de loyers et des expulsions locatives,

Considérant le dispositif Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), aide individualisée s'adressant aux ménages rencontrant un problème de maintien dans leur logement en raison de difficultés financières et de non-mobilisation aux différentes sollicitations des services du bailleur,

Considérant les mesures d'accompagnement à déployer par l'association HESTIA87 sur prescription du bailleur,

Considérant le financement de l'Etat à hauteur de 5244.65 € pour l'exercice de 20 mesures/an sur 1 an,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature de la convention de coopération avec Noalis, porteur du projet AVDL pour Limoges habitat, l'ODHAC87 et Noalis et Hestia87.

Formalités de publicité effectuées
le 29 DEC. 2025

Pour extrait conforme,
Limoges, le 29 DEC. 2025
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

